



LA P'TITE GAZETTE



LE MOT DE JACQUES BOBIN, MAIRE DE L'ÉPINE

Chères épinerines, chers épinerins,

Nouvelle équipe, nouveau format ! Le P'tit Journal laisse place à "La P'tite Gazette" qui sera éditée une fois par trimestre avec en complément une fois par an "La Gazette" plus étoffée où nous présenterons les budgets, l'état civil et où nous laisserons la parole aux associations de la commune. Ceci ayant pour but, comme nous vous l'avions promis, d'avoir la plus grande transparence possible et que chacune et chacun d'entre vous ait le maximum d'information sur la vie municipale.

Le 15 mars, vous avez été 54% à voter pour notre équipe et nous vous en remercions. Nous avons pris nos fonctions et le travail a d'ores et déjà commencé dans l'intérêt de tous.

L'équipe qui m'entoure pour ce mandat est composée de personnes aux sensibilités différentes mais totalement complémentaires et pleinement représentative des habitants de notre commune. Ma volonté est et restera celle d'être un maire de proximité, à l'écoute des citoyens et dans le partage des idées. Fort de mes 3 dernières années en tant que 1^{er} vice-président de la Communauté de Communes, je continuerai, pour le mandat à venir, à m'investir dans cette instance dans l'intérêt de notre territoire avec les élus communautaires qui m'accompagnent.

Lors de notre campagne, nous avons beaucoup évoqué la politique participative et nous avons lancé une première démarche dans ce sens avec une réunion d'élaboration pour la mise en place de référents de quartier. Ce n'est que le début de nos engagements envers vous.

Le logement pour les actifs est une priorité pour notre mandat mais nous ne voulons pas de surdensification. Nous souhaitons axer notre démarche sur la rénovation de maisons existantes, la mise en place d'aides aux matériaux pour les logements à l'année et nous nous engageons à ce que la surtaxe sur les résidences secondaires soit uniquement dédiée au logement.

Le réseau pluvial a ses limites, c'est pour cela que nous étudions la possibilité de garder des terrains communaux non constructibles afin de servir de bassin d'orage en cas de fortes pluies.

Le centre-bourg aura toute notre attention pour ce mandat. Notre volonté est de créer un parc paysager, d'y installer notre Maison Intergénérationnelle et de la Culture ainsi que des petites halles couvertes. Nous voulons que le centre-bourg soit un vrai lieu de vie pour tous les épinerins afin d'y partager des moments de convivialité dans un espace préservé et arboré.

Je ne peux à présent que vous souhaiter à toutes et à tous, habitants, vacanciers, commerçants et artisans un très bel été sur notre commune avec de nombreuses animations pour le plaisir des petits comme des grands.

Belle saison !

N°01 Juin 2026



VIE MUNICIPALE

IL Y A QUELQUES MOIS DÉJÀ, NOUS AVONS EU DES ÉLECTIONS MUNICIPALES...

Inscrits	1666		
Votants	1169		
Exprimés	1129		
Bulletins nuls	9		
Bulletins blancs	31		
Liste des candidats	Bureau de vote n°1	Bureau de vote n°2	TOTAL
Liste CAP SUR L'AVENIR D. Chantoin	270	246	516
Liste VIVONS L'ÉPINE J. Bobin	327	286	613

LA LISTE VIVONS L'ÉPINE A REMPORTÉ 15 SIÈGES ET LA LISTE CAP SUR L'AVENIR 4 SIÈGES

Sont donc élus : Jacques BOBIN Maire, Marie-Ange CHAIGNEAU 1^{ère} adjointe, Hervé ZARKA 2^{ème} adjoint, Sylvie THIBAUD 3^{ème} adjointe, Xavier MARTIN 4^{ème} adjoint, Fabienne BERNASSE 5^{ème} adjointe, Mickaël THIBAUD, Charlotte GENGE, Michel ALLEMAND, Corinne PÉNISSON, Denis GENDRON, Lucie VIDAL BONIN, Arnaud CORBREJAUD, Martine GRELIER et Sébastien GANACHAUD, conseillers.

Suite à la démission de 11 membres de la liste Cap sur L'Avenir, les nouveaux représentants de cette liste sont Lucilia BOUCHERY, Yolaine FRIOUX, Robert FOUASSON et Hervé GALLAIS.



VIVRE ENSEMBLE

ÉLABORATION ET FORMATION EN COURS DE NOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Lors de notre campagne électorale, nous nous sommes engagés à placer l'écoute, la proximité et la transparence au cœur de la relation entre la municipalité et les habitants.

Cette volonté s'est concrétisée avec la tenue de nos deux premières réunions, qui ont abouties à l'écriture de la charte et l'engagement de 21 citoyens souhaitant devenir référents de quartier.

Vous serez très prochainement informés de leurs identités et des secteurs qui leurs sont associés.



VOIRIE, TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

LA PLAGE DE L'OcéAN, UN LIEU IDÉAL POUR LA CONTEMPLATION...

Afin de permettre aux promeneurs de se poser face à la mer, le banc plage de l'Océan a été remis en place. Dans une volonté de permettre au plus grand nombre de profiter de la vue sur la mer, un rondin de bois a également été installé. Devant les retours positifs, la commission voirie a décidé d'installer d'autres rondins de bois sur les différentes plages de la commune.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR NOTRE COMMUNE N'EST PAS UNE OPTION !

Afin de garantir la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes, un double miroir a été installé rue de l'Océan à la sortie de la rue du Pas à l'Âne pour permettre une meilleure visibilité.



ÉVOLUTIONS À LA RUE DES TRAPPES...

Le remplacement des coussins berlinois de la rue des Trappes, initié par la précédente municipalité, a permis de modifier son aménagement afin de sécuriser le passage des vélos et permettre de ralentir la vitesse sur cette route très fréquentée.

Cette route avait également des incohérences de limitation de vitesse avec des panneaux successifs de zone 30 et de fin de zone 30. Afin de régulariser cette situation, cette route sera désormais limitée à 30 km/h sur toute la longueur.

Toujours sur cette route, un nouvel aménagement verra le jour en fin d'année, aux intersections de la rue de La Martinière et la rue Félicité Bévier. Les stops, trop souvent ignorés et mettant en danger les sorties de rues adjacentes, seront remplacés par des cédez-le-passage.

Les sorties de la rue de la Martinière et de la rue Félicité Bévier se verront aussi aménagées de cédez-le-passage. Ce nouvel aménagement permettra à chaque usager d'être vigilant avant de s'engager sur la voie.

PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT, BÂTIMENTS

UN HÉRITAGE PATRIMONIAL BÂTI ET VÉGÉTAL

Fin mai, notre commune traversait une période de canicule historique, d'une précocité inédite avec huit jours consécutifs au-dessus de 30 °C. Nous voici en juin, et en moins d'un mois, une deuxième vague encore plus chaude s'abat sur nous, faisant tomber chaque jour de nouveaux records.

Face à ces vagues de chaleur, notre premier bouclier est pourtant sous nos yeux, mais il disparaît à petits pas. On compte de moins en moins d'arbres dans nos jardins en raison de la réduction de la taille des terrains. Cette surdensification immobilière crée de véritables îlots de chaleur, car les parcelles, de plus en plus minéralisées, deviennent de véritables fours. La végétation et tout particulièrement nos grands arbres, restent les meilleurs climatiseurs naturels. Par l'ombrage direct de leur feuillage et le mécanisme d'évapotranspiration, ils réduisent significativement la température environnante.

Cette dévégétalisation rampante de L'Épine, subie depuis plus de 50 ans de densification, ne met pas seulement nos corps à l'épreuve, elle dégrade profondément l'identité paysagère de notre commune. C'est pourquoi, dès cette année, nous nous inscrivons dans la démarche « **Le paysage de votre commune** », portée par le CAUE 85 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée). L'objectif est de construire une véritable politique publique qui articule la conservation de l'existant et le développement d'espaces végétalisés communs à tous !

Nous pensons ce projet comme un grand cheminement vert, qui partira de notre Salorge, passera par le Parc en Ciel et le terrain de tennis, pour rejoindre le Pas de Lisière. Nous y mènerons un aménagement strictement végétal et non urbain, pour que les habitants du quartier et d'ailleurs puissent enfin se réapproprier cet espace de fraîcheur et de rencontre.



Si notre volonté est de continuer à fleurir nos rues, elle vise aussi à sanctuariser les derniers espaces libres en cœur de bourg pour privilégier, avant tout, notre cadre de vie. Nous devons impérativement **protéger nos arbres remarquables**, aujourd'hui devenus trop rares, mais nous devons aussi planter dès à présent ceux qui le seront dans 100 ans.

C'est une responsabilité collective si nous ne voulons pas, à terme, devenir une île déserte au milieu de l'Atlantique.

Cette volonté de préservation de notre patrimoine végétal est identique à celle de notre patrimoine architectural, car ces vieilles pierres racontent la même histoire de résilience. Notre **Salorge** est aujourd'hui un élément majeur de notre paysage urbain. Si ce bâtiment rappelle avec force que la saliculture était au pied même de la commune, il reste surtout l'une des dernières structures traditionnelles en pierre de notre territoire. Nous ne pouvons décemment pas le laisser dépérir ; il est de notre devoir de le revaloriser et de l'entretenir ceci dès cet été.

L'urgence est d'ailleurs partout au coin de nos rues. **Le mur du centre-bourg** qui vient de s'effondrer à l'angle de la rue Albert Lassourd et le **puits de la Rabiette** doivent être promptement reconstruits pour préserver notre histoire. De même, **l'église paroissiale** demande aujourd'hui de nombreux travaux d'entretien, tout comme la **toiture des cuisines de la salle "La Salangane"**, qui sera refaite cet automne.



Qu'il soit végétal ou architectural, ce patrimoine n'est pas une simple carte postale figée dans le passé. Il est le ciment de notre quotidien et le garant de la qualité de notre cadre de vie. Ce patrimoine, qu'il prenne la forme d'un arbre centenaire, d'un alignement de vieilles pierres, tout comme le geste de nos sauniers transmis depuis 1300 ans, est le lien vivant entre les générations d'habitants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



***En prenant soin de notre environnement et de notre histoire, nous transmettrons à nos enfants
une commune où il fait bon vivre !***

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CCAS DE L'ÉPINE : UN SERVICE PROCHE DE VOUS

On en entend parfois parler sans vraiment savoir ce qu'il fait... Et pourtant, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est là, au quotidien, pour accompagner les habitants de L'Épine.

Sa mission est simple : ne laisser personne seul face à ses difficultés.

Un lieu d'écoute et d'entraide

Le CCAS est un service de la commune, ouvert à tous. On peut y venir quand on traverse une période compliquée ou tout simplement quand on a besoin d'y voir plus clair dans ses démarches.

Que ce soit pour un souci financier, des difficultés administratives, un sentiment d'isolement ou une situation de fragilité, le CCAS est là pour écouter sans juger et chercher des solutions avec vous.

Un accompagnement concret

Le CCAS de L'Épine peut vous aider de différentes façons :

- Vous écouter
- Vous orienter vers les services et professionnels compétents (Département, CAF, MSA ...)
- Vous accompagner dans vos démarches administratives
- Soutenir les personnes âgées ou isolées
- Aider à maintenir le lien social

Au quotidien, Martine TRAMCOURT, agente du CCAS vous accueille en toute confidentialité aux horaires d'ouverture de la mairie, ainsi que Fabienne BERNASSE Adjointe au CCAS et à la Santé.

***Fabienne
BERNASSE***



***Martine
TRAMCOURT***

Créer du lien dans la commune

Au-delà de l'aide individuelle, le CCAS participe aussi à la vie de la commune. Il organise des moments de convivialité, notamment pour les aînés, et met en place des actions solidaires.

Ces initiatives permettent de garder le contact, rompre l'isolement et renforcer les liens entre habitants.

Le 31 mars dernier, s'est d'ailleurs déroulé le traditionnel repas des aînés à la Salangane. Ce moment de convivialité toujours très attendu des épinerins, fut également l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux élus. Entre chants, blagues et divers jeux, les 155 convives ont profité pleinement de cette belle après-midi. Rendez-vous l'année prochaine !



Un engagement collectif

Le CCAS s'appuie sur un Conseil d'administration renouvelé suite aux élections municipales, composé d'élus municipaux et de membres issus de la société civile (représentants d'associations, bénévoles...). Ensemble, ils définissent les orientations du CCAS et veillent à répondre au mieux aux besoins des habitants, dans un esprit de solidarité et de proximité.



DE GAUCHE À DROITE, DE HAUT EN BAS : CORINNE PÉNISSON, MARIE-DOMINIQUE PALVADEAU, XAVIER MARTIN, ANDRÉE BONIN ROGER, HERVÉ ZARKA, LUC BELLIARD, LUCILIA BOUCHERY, ANNE-MAUD TEXIER, LUCIE VIDAL BONIN, JACQUES BOBIN, FABIENNE BERNASSE, MICHEL ALLEMAND, HERVÉ POULIQUEN. EXCUSÉS : NADINE DUMUR ET FRANÇOIS GAUTIER.

Devenir bénévole : pourquoi pas vous ?

Le CCAS, c'est aussi une aventure humaine qui repose sur l'engagement de chacun.

Vous avez un peu de temps, l'envie de vous rendre utile et de créer du lien ?

Nous recherchons des bénévoles pour :

- Aller à la rencontre des personnes âgées, notamment en période de canicule
- Aller à la rencontre des personnes isolées
- Participer à des événements conviviaux organisés dans la commune
- Contribuer à des actions solidaires comme la collecte de la Banque Alimentaire

Même une aide ponctuelle peut faire la différence.

La Petite Épicerie de Noirmoutier, un soutien solidaire pour les habitants

La Ville de Noirmoutier-en-l'Île, en partenariat avec les autres communes de l'île, a mis en place une épicerie sociale ouverte à l'ensemble des habitants insulaires en difficulté. Située derrière La Poste, La Petite Épicerie propose un dispositif d'aide alimentaire accessible, avec des produits vendus en moyenne à 10 % de leur prix habituel.

Cette épicerie sociale est gérée par Julie MIGNAL, conseillère en économie sociale et familiale (CCAS de la ville de Noirmoutier-en-l'Île) et qui étudie les dossiers des futurs bénéficiaires. Elle est épaulée par des bénévoles et divers partenaires. Ouverture le vendredi de 14h à 17h30 sur rendez-vous. Des aménagements sont possibles pour les personnes en situation d'emploi.

La Petite Épicerie 14, rue de la Poste 85330 Noirmoutier-en-l'Île 07 84 30 86 33 epicerie.sociale@ville-noirmoutier.fr

ÉCOLE COMMUNALE LES TILLEULS



Comme vous avez pu le constater, notre école communale poursuit sa rénovation complète afin d'offrir aux enfants un **cadre d'apprentissage moderne, accueillant et tourné vers l'avenir.**

Pendant cette période de travaux, nous profiterons d'associer les professeurs des écoles à un futur projet de réaménagement de la cour de récréation en pronant la nature et la végétalisation de celle-ci afin de créer un environnement agréable et propice au bien-être des enfants et du corps enseignant.



Afin de réunir les meilleures conditions pour recevoir nos anciens et futurs écoliers, la municipalité a fait le choix d'accompagner les familles en **prenant en charge le coût de la cantine et l'accueil périscolaire**, tant le matin que le soir avec des places limitées en accordant une priorité aux parents qui travaillent.



Les enfants seront encadrés par du personnel qualifié

Les professeures des écoles sont très investies sur l'enseignement qu'elles dispensent aux enfants, ainsi que sur d'autres événements extra scolaires pour mobiliser toutes les initiatives et expériences que peuvent faire leurs élèves.



Par exemple au mois d'avril 2026, le **Défi ELA** a mobilisé les enseignantes, les élèves, ainsi que des parents bénévoles pour réaliser un grand nombre d'ateliers et d'activités en faveur de l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA). La journée fut riche en partages sportifs dans la joie et la bonne humeur. La cagnotte mise en place pour cette cause a été un succès et a permis de récolter 275 euros pour l'association ELA.



Au mois de mai, les élèves de l'école "Les Tilleuls" ont participé au vote du "**prix des incorruptibles**", chaque enfant a lu plusieurs livres adapté à son niveau et ensuite a voté pour élire son livre préféré. Cette élection s'est déroulée comme un vrai vote en mairie, avec passage dans l'isoloir, bulletin dans l'urne et émargement sur papier. Un travail complet pour les sensibiliser à la lecture et au devoir citoyen.



Pour les inscriptions veuillez contacter la mairie au 02 51 39 11 17 ou par mail afin d'en connaître les modalités : accueil@lepine-iledenoirmoutier.fr

LE PORT DE MORIN



Port de Morin
ÎLE DE NOIRMOUTIER

SÉCURITÉ DES PLAGES

Nous avons mis en place devant les plages de la commune, la signalisation de la zone de baignade dite des 300 mètres. Elle se matérialise par des bouées jaunes Sphériques.

Nous rappelons que **la navigation y est strictement interdite**, sont concernés :

les bateaux à moteurs, les voiliers, les véhicules nautiques à moteur (scooter...).



Ces engins doivent emprunter des chenaux d'accès balisés par des bouées jaunes

Cylindriques pour bâbord // Coniques pour tribord



qui leur sont réservés afin de traverser les zones de baignade.
La vitesse dans les chenaux ne doit pas excéder 3 nœuds et la baignade y est interdite.

VITESSE RÉGLEMENTÉE SUR LE TERRE PLEIN DU PORT

Afin de garantir la sécurité de tous les usagers, la municipalité rappelle que sur le terre-plein, la vitesse est de 15 km/h maximum.

DRAGAGE DE L'ACCÈS AU PORT POUR LA SÉCURITÉ DES NAVIGATEURS

Comme chaque année un amoncellement de sable obstrue l'entrée du port réduisant le passage et le rendant délicat pour les bateaux à fort tirant d'eau.

Pour supprimer tous les risques, la municipalité a commandité une société de travaux publics pour déblayer 6500 m³ de sable qui ont été rejetés sur les plages.



LE TRIATHLON À L'EPINE : L'UNION, LE DÉPASSEMENT DE SOI ET LA PASSION

Le week-end du 6 et 7 juin, fut placé sous le signe du sport dans le port de Morin. L'association Triathlon Noirmoutier avait choisi le site de notre port pour l'organisation de leurs épreuves. Plusieurs centaines d'athlètes se sont mesurés à travers les épreuves de natation, vélo et course à pied durant deux jours.

Les organisateurs ont plébiscité les magnifiques sites naturels et sauvages de notre commune, pour l'agréable surprise des bénévoles, des sportifs ainsi que du public.



La transparence promise : un conseil municipal ouvert à toutes et à tous

Depuis le début de notre mandat nous tenons à cœur de transmettre l'information municipale au grand public et ce de manière transparente. Dès le conseil d'installation du mois de mars dernier nous avons tenu parole en décidant d'**installer ce moment démocratique à La Salle "La Salangane"** pouvant accueillir un plus grand public, désireux de connaître les décisions communales.

Notre but : permettre à chacun d'obtenir l'information, c'est pourquoi nous diffusons sur des **Live Youtube** tous les conseils municipaux avec la possibilité de les regarder à tout moment, pour se faire, rendez-vous sur notre chaîne « [@lepine_iledenoirmoutier](#) ».

Afin de laisser place au débat et à la discussion, nous laissons la possibilité aux citoyens à l'issue du conseil de poser les **questions** qu'ils souhaitent pour une compréhension plus claire, plus accessible et plus transparente.



Information CANICULE : Lorsqu'une alerte canicule orange prolongée, ou une alerte rouge est prononcée, les horaires de la mairie seront aménagés afin que les personnes âgées, isolées ou fragiles ne prennent pas le risque de se déplacer l'après-midi. Nous vous prions de bien respecter les gestes à suivre (restez chez soi, évitez les efforts physiques, boire de l'eau, fermer les volets. ...)



LE MOT DE L'OPPOSITION

Chères Épinerines, chers Épinerins,

Nous tenons d'abord à remercier chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Votre soutien nous honore et nous engage pleinement dans nos nouvelles responsabilités d'élus d'opposition et notre mandat communautaire.

Nous observons les premiers choix de la nouvelle majorité avec une attention constructive. Toutefois, nous nous interrogeons vivement sur leur volonté d'interrompre la plupart des projets d'habitat à l'année que nous avons engagés.

Cette orientation nous alarme :

- L'habitat et la jeunesse : Couper court à cette dynamique manque de vision. Faire perdre l'espoir aux jeunes de pouvoir s'installer sur notre commune serait la fin de tout. Sans nouvelles familles, nos classes se videront inévitablement.
- La transparence : L'ouverture promise se fait attendre. Nous trouvons étonnant que l'accès à un récent acte de vente d'un terrain, signé par le Maire, nous soit refusé.

Nous refusons que notre village connaisse un tel retour en arrière. Comptez sur notre vigilance de tous les instants pour défendre le bien de tous les habitants, au conseil municipal comme à l'intercommunalité

L'équipe Cap sur l'Avenir

